



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00641

Numéro SIREN : 501 181 499

Nom ou dénomination : MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2012 sous le numéro de dépôt 115093



1211520601

DATE DEPOT :	2012-12-13
NUMERO DE DEPOT :	2012R115093
N° GESTION :	2008D00657
N° SIREN :	501181499
DENOMINATION :	MOUSQUETAIRE PATRIMOINE
ADRESSE :	59 avenue de la Grande Armée 75116 Paris
DATE D'ACTE :	2012/12/10
TYPE D'ACTE :	RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
NATURE D'ACTE :	

RI 10/12/12

Alain LEGUIDE

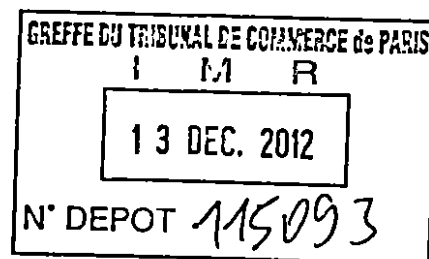
Commissaire aux comptes

3 rue Marie Laurencin 78200 Buchelay

Tel : 01 30 92 67 97

Fax : 01 47 64 46 65

Email : leguide@wanadoo.fr



MOUSQUETAIRE PATRIMOINE

Société civile au capital de 11 901 870 €

RCS Paris 501 181 499

59 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE CIVILE
MOUSQUETAIRE PATRIMOINE EN SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE CIVILE MOUSQUETAIRE
PATRIMOINE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Mesdames, Messieurs les associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée par votre assemblée générale, en application de des dispositions de l'article L.224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Buchelay, le 10 décembre 2012

Alain LEGUIDE

